



jugement JAF annulé par juge des enfants HELP!!!!!!!!!!!!

Par **steph**, le **20/12/2008** à **00:10**

bonsoir à tous,

je vie un vrais calvaire depuis quelques jours(mais c'est l'enfer depuis 5 ans)Mes 3 enfants sont domiciliés chez leur maman même si sur le jugement du JAF j'en ai la garde...accord amiable avec la mère qui a repris les enfants quant un déménagement c'est imposé à moi pour le travail(les enfants ne voulaient pas changer de région,le sud contre le centre) J'ai toujours pensé qu'une maman c'était sacrée,et j'ai accordé toute ma confiance.Mes petits n'avaient pas l'air si mal que sa,se plaignaient parfois...mais quels minot ne le fait pas! enfin je me suis vite rendu compte qu'il y avait un problème,réunion éducative,RASED,psy,as social,mots des prof...LA TOTAL mais la maman restait muette,je voyais bien qu'elle ne s'en sortait pas.J'ai proposé plusieurs fois de les reprendre,mais rien a faire,j'étais uniquement prévenu des cata et des gros ennui,bon uniquement à régler les soucis de frique(facture,course de bouffe en plus de la PA),d'école quant plus de discour possible,d'achat de fringue,de lunette,les rdv de doc...aujourd'hui les enfants ont un educateur mandaté par le juge des enfants suite a une AEMO,la mère sort d'une tutelle financière,les petits sont livré à eux même et les conneries vont bon train!J'ai donc décidé de faire appliquer le jugement du JAF et de sortir mes gosses de là...Et bien NON,le juge des enfants qui n'a jamais daigné me rencontrer ni même me recevoir depuis la mise en place de l'AEMO a refusé et annule tout.Mon ex jubile et moi je suis fou de rage!pour faire vite mon fils de 10ans vol constamment et depuis peu fauche les vélo du centre ville,c'est fait virer de la cantine car menace et insulte répété en ver les employer mairie,résultat scolaire nul(la prof ne le veut même plus en classe),ma fille 9ans redouble son CE2 et n'a pas de bon résultat,introvertie,pipi au lit...mon fils de 15ans pour cette semaine uniquement:jeu con dans la cour du collège,se jette sur un autre gamin conséquence,pompier,hôpital pour l'autre,renvoi pour lui,sèche le cross et va faire le con avec des copains en ville,détruit la façade d'un vieux moulin(propriété mairie) se fait chopper par les flics conséquence matinée au poste,plainte et papa qui va payer.Puisque je suis pas assez bien pour récupérer mes enfant auprès de l'état,je vois pas pourquoi je devrais payé les erreurs de mes enfants.JE SUIS DEvenu PAR LA FORCE DES CHOSES SUPER FATALISTE!!!!et je voudrais être déchu de mes droit parentaux,comment faire?

Par **Maman triste**, le **20/11/2015** à **22:45**

Saisir le jaf vous pouvais renoncer à votre autorité parentale et désigner un autre tuteur un peu qui vous voudrais !